

LA CANOPÉE

UNE RENTRÉE PROMETTEUSE

La rentrée des classes a enfin eu lieu dans les nouveaux locaux pour nos élèves auparavant scolarisés à Saint-Matthieu.

La Canopée a ouvert ses portes aux 123 élèves de maternelle dans des locaux neufs et aux 224 élèves de l'école élémentaire dans des locaux rénovés.



Les élèves ont alors pu découvrir leur école, et tous les avantages qu'elle offre pour un apprentissage dans des conditions des plus favorables. Pour ce faire, l'optimisation des locaux a été étudiée. La mutualisation des espaces périscolaires, composés entre autres de deux salles de restauration, d'une salle de motricité et d'une salle d'activité en rez-de-chaussée, mais aussi de six grandes salles à l'étage (Salle d'arts, de science, de musique) s'inscrit dans une convention établie entre la direction de l'école et celle du périscolaire. Une des salles est complètement dédiée à la cinquième classe de maternelle ayant ouvert à la rentrée, et une salle de lecture est, elle aussi, complètement allouée aux élèves de maternelle. Une autre salle servira aux différents intervenants durant le temps scolaire (religion, RASED, cours de langues étrangères, médecine scolaire).

Pour en arriver à ce résultat, ce n'était pas sans compter sur le travail apprécié de nos agents du service technique, de nos agents du service périscolaire et de nos ATSEM, pour ne citer qu'eux. Tous les services ont été, à un moment ou à un autre, sollicités sur ce projet d'envergure.

Ce travail fut mené de concert avec le corps enseignant pour qui un déménagement aussi conséquent n'est pas chose facile à organiser. Ce sont tout de même 15 salles de classe, sans compter les espaces communs, qui ont dû être déménagés et réaménagés durant l'été.

Le cadre agréable (la cour de récréation au calme, sans circulation et sans passage piétonnier à proximité) permet aux élèves de se retrouver dans un cocon de verdure aux portes de la forêt. Une aire de jeux a été spécialement installée pour les élèves de maternelle, et les enfants inscrits au périscolaire pourront également en profiter.

Dans les 10 classes d'élémentaire, en cohérence avec la démarche environnementale souhaitée, une partie du mobilier a été conservée et des coins détente installés en fonction des besoins identifiés au préalable. Les ENI (écrans numériques intégrés) sont un outil qui a pu être installé grâce aux subventions accordées par le Département dans le cadre du projet Fus@e, auquel la Ville a fait le choix d'adhérer. Il est d'ailleurs prévu de continuer d'équiper nos classes au fur et à mesure avec ces tablettes interactives géantes qui rendent le contenu pédagogique

plus ludique.

« L'ENI offre des fonctionnalités variées. Il permet de travailler normalement à l'aide d'un tableau blanc et d'un stylet qui offre la possibilité d'écrire de manière naturelle, en utilisant des outils intégrés comme les accessoires géométriques. Par ailleurs, les applications installées ou à télécharger permettent également d'utiliser des fonctions et des activités interactives et motivent les élèves pour les apprentissages. », nous indique Madame De Biase, enseignante enCM1-CM2

Pour cette première rentrée, tout était donc prêt, et c'est dans cette école que le préfet de la Moselle Laurent Touvet, ainsi que le directeur académique Olivier Cottet, ont décidé de faire également leur rentrée. Accueillis par Pierre Tacconi, Madame Roser, Madame Laurini (Directrice du groupe scolaire) et Madame Lorrach (Inspectrice de la circonscription), ils ont visité les locaux et écouté des élèves qui leur récitaient une poésie ou encore leur présentaient le projet d'ATE (Aire terrestre éducative) sur lequel l'école travaille déjà depuis plus d'un an.

La rentrée maintenant faite et le corps enseignant ayant pris possession des lieux, il était enfin temps de procéder à l'inauguration du groupe scolaire et périscolaire « La Canopée ». Quelle impressionnante présence d'Élus venus valoriser l'orientation donnée à ce projet ! En effet, étaient présents : Monsieur Thierry Hégay, Sous-Préfet de l'arrondissement de Thionville, Madame Isabelle



Rauch, Députée de la Moselle, Monsieur Jean-Marie Mizzon, Sénateur de la Moselle, Monsieur Patrick Weiten, Président du Conseil Départemental, Madame Nathalie Colin-Osterlé, Députée Européenne, Madame Stéphanie Kis, Conseillère Régionale, Monsieur Arnaud Spet, Président de la CCAM, et Monsieur Dahlem, Président de la CAF. La décoration faite par l'ONF pour l'occasion permet de marquer la volonté municipale d'orienter la ville vers un comportement plus axé sur le développement durable. Cette philosophie est désormais partagée par nos écoles et ce sont dorénavant plusieurs projets qui naissent de cette tendance amenée à durer dans le temps.

La citation de Wangari Muta Maathai ornant la façade de l'établissement illustre ce point de vue :

« Plantons des arbres et les racines de notre avenir s'enfonceront dans le sol et une canopée de l'espoir s'élèvera vers le ciel. »

Pour rendre le moment encore plus festif et parce que les élèves sont fiers de leur nouvelle

école, c'est en chanson, sur un air bien connu de Michel Delpech, que quelques enfants du périscolaire ont repris avec talent et enthousiasme « Fais comme l'oiseau » sous le préau.

La visite des locaux, en compagnie de l'architecte, Madame Gilles (Dynamo associés), a permis de faire constater que l'isolation phonique des salles de classe fait très bien son travail, pour



une meilleure qualité d'apprentissage en classe. Dans la salle de restauration, cette même isolation permet de profiter pleinement du temps de repos et de calme espéré durant la prise du repas.



Cette inauguration fut l'occasion de présenter aux invités le self, installé pendant l'été. Cette décision, prise par l'équipe municipale, a l'avantage non seulement de faire gagner les élèves en autonomie, mais aussi de leur faire prendre conscience du contenu de leur plateau et d'évoquer les problématiques de gaspillage alimentaire.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Notons que la rénovation du lycée Joseph Cressot / Création de locaux périscolaires est soutenue par l'Union européenne. Montant de subvention FEDER attribué : 150 000 €